Lettre d'information N°38 - 15 octobre 2020

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles

A la une

Actualités liées au Covid-19 : Depuis plusieurs semaines, la propagation du coronavirus s'accélère en France et nombre d'info se télescopent. Que retenir au 15 octobre 2020 lorsque l'on est agriculteur ou viticulteur. *En savoir plus*

Sortie du glyphosate : Dans le cadre du plan de sortie du glyphosate engagé par le gouvernement, l'Anses a lancé une évaluation des alternatives non chimiques à cet herbicide dont les résultats viennent d'être publiés. *En savoir plus*

Indemnisation des producteurs de carottes : Une décision de FranceAgriMer INTV-GECRI-2020-48 du 6 octobre 2020 fixe les modalités de mise en œuvre d'un dispositif d'indemnisation des pertes de productions pour les producteurs de carottes sur la campagne 2018/2019, dans le cadre du régime des aides de minimis. *En savoir plus*

Dans le reste de l'actualité

Réunion du comité de suivi des relations commerciales : A l'heure où les négociations commerciales 2020-2021 démarrent, Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, chargée de l'Industrie, ont réuni pour la quatrième fois depuis le début de l'année 2020 les représentants des producteurs agricoles, des industries agro-alimentaires et des distributeurs dans le cadre d'un comité de suivi des relations commerciales. *En savoir plus*

Congés de deuil : Le décret n° 2020-1233 du 8 octobre 2020 précise les règles de fractionnement du congé après le décès d'un enfant. *En savoir plus*

Epandage des boues issues des eaux usées : Un arrêté du 15 septembre 2020 modifie l'arrêté du 8 janvier 1998 déterminant les prescriptions techniques applicables aux épandages de boues sur les sols agricoles pris en application du décret n° 97-1133 du 8 décembre 1997 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées. *En savoir plus*

Loi européenne sur le climat : Les députés européens veulent réduire les émissions de GES à 60% d'ici 2030. *En savoir plus*

Les citoyens s'expriment sur les objectifs de la PAC : Selon une enquête d'opinion du 13 octobre 2020, une majorité de citoyens européens estiment que l'une des priorités de la PAC est de protéger l'environnement et de lutter contre le changement climatique. *En savoir plus*